





[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06 22 60 50 44

Dessiné par : Christophe RABILLER - SH

## EXTENSION D'UN CAMPING

538 Avenue des Sables - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

SAS NODILA  
Représentée par M. DENNIEL Adrien  
538 Avenue des Sables  
85 440 TALMONT SAINT HILAIRE

Propriété SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse

[ PERMIS D'AMENAGER ]

[Dossier] 24N1006  
[Date] 30/03/2024



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06 22 60 50 44

Dessiné par : Christophe RABILLER - SH

EXTENSION D'UN CAMPING  
538 Avenue des Sables - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

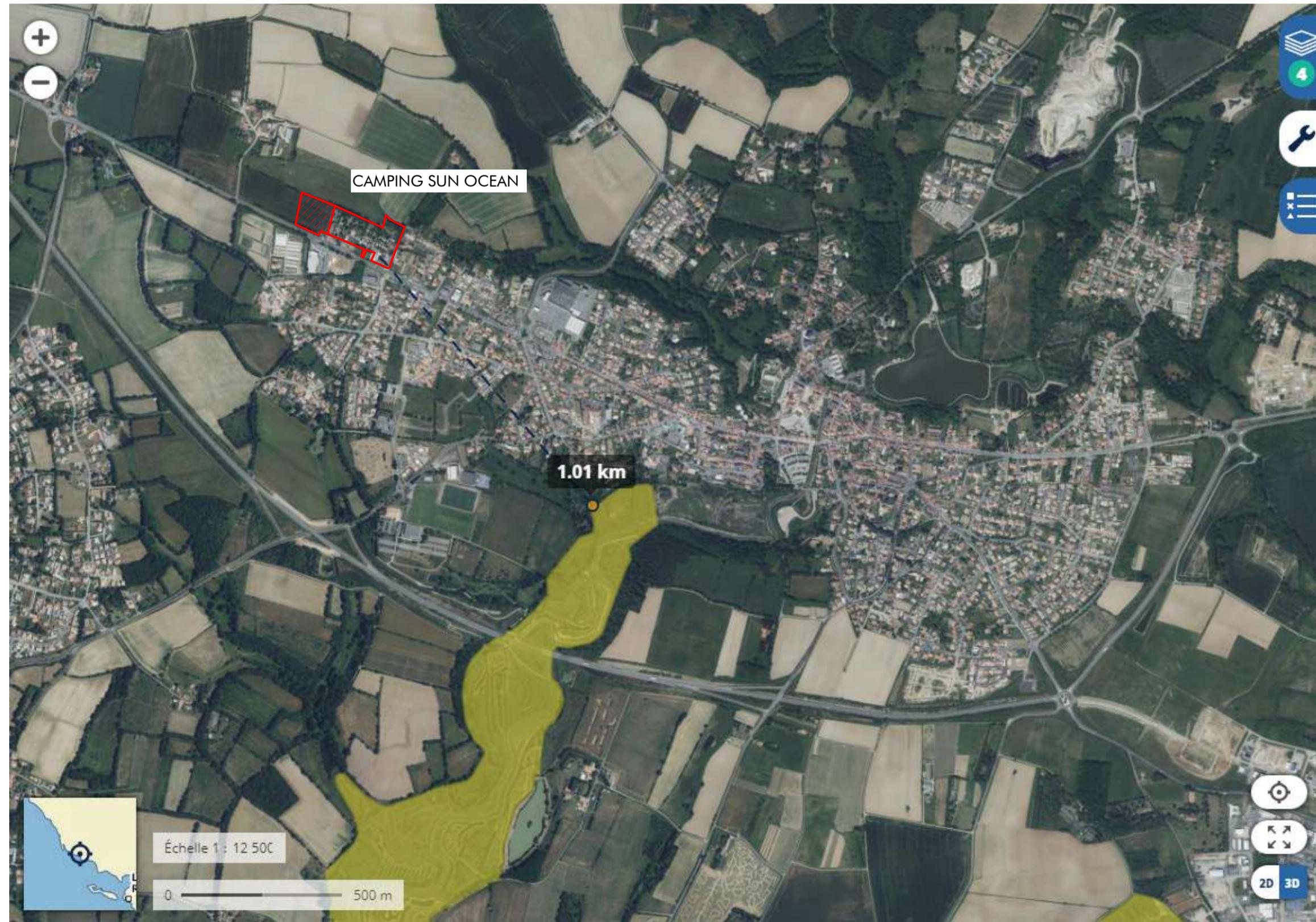
- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage. Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gratuits.
- 3- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 4- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

SAS NODILA  
Représentée par M. DENNIEL Adrien  
538 Avenue des Sables  
85 440 TALMONT SAINT HILAIRE

[ PERMIS D'AMENAGER ]

[Dossier] 24N1006  
[Date] 30/03/2024



[ MAÎTRISE D'OEUVRE ]

7, Chemin du Noiron  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tel: 06 22 60 50 44

Dessiné par : Christophe RABILLER - SH

### EXTENSION D'UN CAMPING

538 Avenue des Sables - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

- 1- Ce document n'a de valeur que pour l'obtention du permis de construire.
- 2- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage.
- 3- Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
- 4- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
- 5- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

[ MAÎTRE D'OUVRAGE ]

SAS NODILA  
Représentée par M. DENNIEL Adrien  
538 Avenue des Sables  
85 440 TALMONT SAINT HILAIRE

Propriété SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse

[ PERMIS D'AMENAGER ]

[Dossier] 24N1006  
[Date] 30/03/2024



Plantations à l'intérieur de l'extension

- Hautes tiges
- Quercus ilex tige
  - Arbustus unedo tige
  - Eucalyptus
  - Acer platanoidès

Végétation basse et arbustes

- Pittosporum tobira
- Nerium oleander
- Gauras
- Miscanthus gracilinus
- Salvia
- Agapanthus

Création d'une haie bocagère

- Quercus ilex touffe
- Quercus ilex tige
- Laurus nobilis
- Arbustus unedo tige
- Arbustus unedo touffe



Arbres hautes tiges existants

Haie bocagère existante

Cette haie sera renforcée pour assurer l'intimité des clients et pour masquer à plus de 70% les hébergements

- Quercus ilex
- Laurus nobilis
- Euonymus japonicus

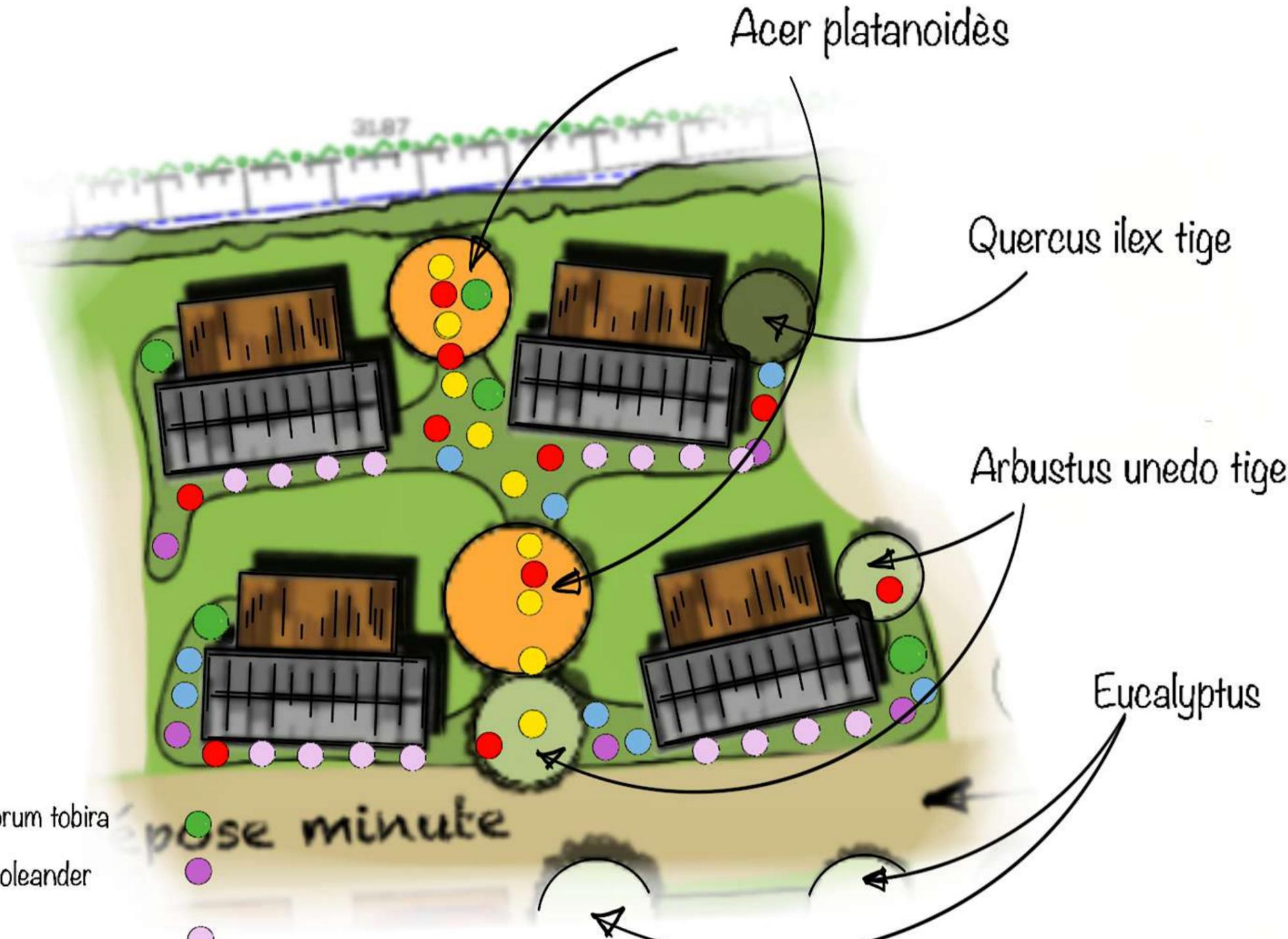


Renforcement de la haie bocagère existante



Végétation basse  
et arbustes

- Pittosporum tobira
- Nerium oleander
- Gauras
- Miscanthus gracilinus
- Salvia
- Agapanthus



Acer platanoidès

Quercus ilex tige

Arbustus unedo tige

Eucalyptus

pose minute